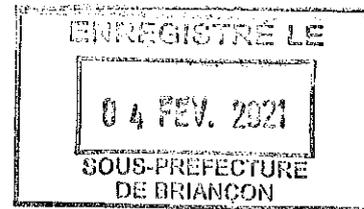




**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27.01.2021**



N° DEL 2021.01.27/18

Le **mercredi 27 janvier 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Arnaud MURGIA**.

Thème : TRAVAUX

Etaient Présents :

Objet :
**Enfouissement des
réseaux aériens dans
le périmètre des
travaux du carrefour
de la Grande Boucle**

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Annie ASTIER-CONVERSET, Emilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE- BRAC, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LEON, Francine DAERDEN

Convocation :

Date :
21/01/2021

Affichage :
21/01/2021

**Nombre de
membres du
conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 27

**Nombre de
Suffrages
Exprimés : 32**

Etaient représentés :

JULLIEN Christian donne pouvoir à Yoann LAGIER ;
LASSERRE Brigitte donne pouvoir à Catherine VALDENNAIRE ;
CORDIER Sandrine donne pouvoir à Claire BARNÉOUD ;
PONS Renaud donne pouvoir à Catherine VALDENNAIRE ;
DAZIN Florian donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

Absents excusés :

Christian JULLIEN, Brigitte LASSERRE, Sandrine CORDIER, Renaud PONS, Florian DAZIN.

Secrétaire de séance : Emilie DESMOULINS

Rapporteur : Jean – Marc CHIAPPONI

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29, L. 2122-22, L. 2122-23, L. 2131-1 et L. 2131-2 ;

VU la délibération du conseil municipal n° DEL 2018.05.16/077 du 16/05/2018 approuvant la convention de co-financement de l'opération d'aménagement du carrefour de la Grande Boucle ;

CONSIDERANT l'opération d'aménagement du carrefour de la Grande Boucle sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat (DIRMED), inscrite au CPER 2015-2020 ;

CONSIDERANT le programme de cette opération qui ne comprend pas l'enfouissement des réseaux secs ;

CONSIDERANT la volonté de la commune d'accompagner l'opération d'aménagement routier par l'enfouissement des réseaux aériens et la rénovation de l'installation d'éclairage public du secteur ;

CONSIDERANT le coût de ces travaux d'enfouissement qui est estimé à 289 000 € HT ;

CONSIDERANT les travaux de la commission ENVIRONNEMENT, TRANSPORTS, DEPLACEMENTS, TRAVAUX réunie le 22/01/2021,

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De valider l'enveloppe financière de l'opération et de décider de sa réalisation ;
- D'approuver le plan de financement suivant :

État (40%)	116 000,00 €
Autofinancement (60%)	173 000,00 €
Total	289 000,00 €

- D'approuver le plan de financement ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX DEL 2021.01.27/18

PUBLIÉ LE 04 FEV. 2021

Le Maire,
Arnaud MURCIA